



Le Sextant
Hôpital Local de Tournan en Brie
99, Rue de Paris
77220, Tournan en Brie
Tel : 01.64.40.81.13
Association 1901 – Siret : 439/180/65400014
Code A P E : 913 E

www.lesextant.fr

Rapport d'activité 2016 de l'association Le SEXTANT.

Hôpital local de Tournan en Brie

99 rue de Paris

77220 Tournan en Brie

Nous voulons commencer ce rapport d'activité en ayant une pensée pour Francine et Yvon Seren qui nous ont quittés cette année à 3 mois d'intervalle, ils faisaient partie des pionniers de notre association avec Eric Renard et ils nous manqueront toujours.

Face aux tempêtes et disettes, Yvon n'a jamais lâché prise, Bon vent à toi Yvon et repose en paix au côté de Francine.

En 2013 après étude de notre dossier la Direction Générale des Impôts nous a accordés l'autorisation de figurer en tant qu'association d'Intérêt Général et par là même pouvoir délivrer des reçus pour déduction fiscale ce qui nous donne le droit de percevoir des dons d'entreprises et de particuliers que nous espérons nombreux pour 2017.

En 2016

Sur la totalité des accueils nous notons 286 visites se rajoutant aux 243 accueils téléphoniques.

Le nombre des fréquentations se répartit de la façon suivante:

Nombres de visites et d'accueils en 2016:

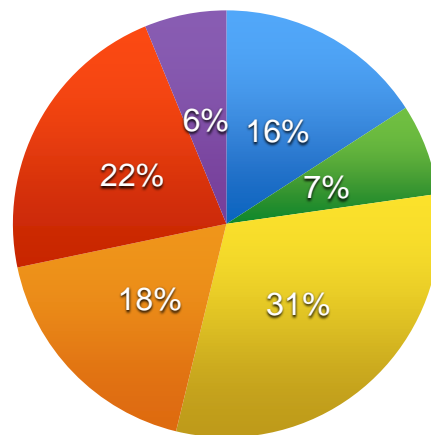
Gretz-Armainvilliers :	134 visites et 80 accueils téléphoniques.
Presles en Brie :	60 visites et 35 accueils téléphoniques.
Chaumes en Brie :	48 visites et 91 accueils téléphoniques.
Verneuil :	16 visites et 20 accueils téléphoniques.
Santeney:	28 visites et 17 accueils téléphoniques.

Visites ambulatoires dont : 12 sur Chaumes/ 8 sur Verneuil l'Etang / 5 sur Presles en Brie/ 8 sur Combs la Ville/ 5 sur Tournan-en-Brie/ 3 sur Santeney, ce qui nous donne une totalité de 41 visites.

Total : 286 visites et 243 accueils téléphoniques

Correspondant à 145 affaires :

16% Violences conjugales/ 7% Droit du travail/ 31% Droit des affaires familiales/ 18% Droit au logement/ 22% Droit des victimes/6% Droit consommation.

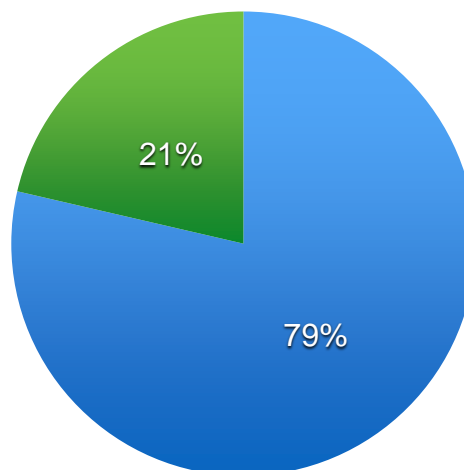


Répartition par sexe :

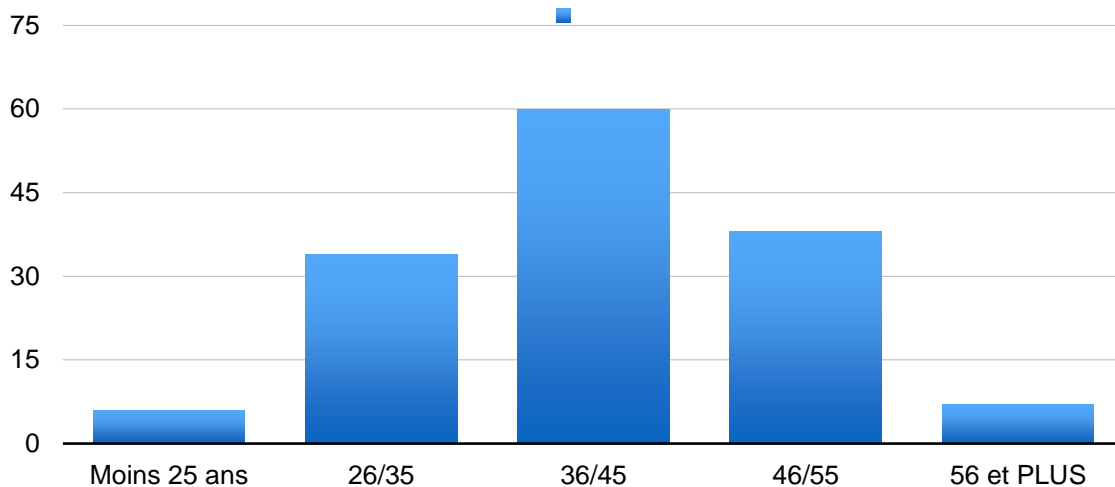
114 Femmes = 79% / 31 Hommes = 21%.

Tranches d'âge

■ Femmes ■ Hommes



Moins 26 ans = 6/ Entre 26/35 = 34/ Entre 36/45 = 60/ Entre 46/55 = 38/ Entre 56 et plus = 7



Sur ces fréquentations nous avons observé ce qui suit :

Le nombre de visites, concernant les violences conjugales et intra-familiales, est de 112 visites et de 86 heures d'écoutes téléphoniques ce qui correspond à 324 heures de travail pour 23 cas.

Les problèmes rencontrés sont les suivants :

Pour les victimes, beaucoup rencontrent toujours des difficultés pour faire valoir leurs droits en voulant les faire appliquer après que la justice se soit prononcée.

Notre plus gros travail est de faire le point sur leurs démarches administratives afin de les aider à faire valoir leurs droits débouchant sur des problèmes de logement, de travail, de pathologie, d'aide sociale (70% étant déjà passés en jugement cumulant : Juge des affaires familiales, juge de l'exécution pour des problèmes de surendettement, juge pour enfant (maltraitance), juge de l'exécution des peines pour les condamnés, juge des prud'hommes...).

Comme en 2013/2014/2015/2016 nous sommes en face de ce constat récurrent, notre public rencontre en grande partie des problèmes de dépression.

La mauvaise compréhension à la constitution des différents dossiers : Dossier APL, Dossier de surendettement, Dossier AJ, médiation avec les assurances, banques... débouchent malheureusement sur des addictions; le plus malheureux, est que souvent les enfants sont pris en tenaille et deviennent les otages et prétextes pour atteindre l'autre, mettant en avant la pension alimentaire, la garde sur des jours ou heures non respectés, l'état des vêtements et la nourriture ; plus grave pour certains quand les soins ou la moralité des bonnes mœurs sont concernés.

Nos visiteurs souffrent de dépression et leurs démarches administratives ne se réalisent pas dans les meilleures conditions, ils se retrouvent dans une situation entonnoir nous obligeant non seulement à les recevoir dans nos accueils mais aussi à les guider pendant notre permanence téléphonique.

16% d'accueils sont des victimes de violences conjugales relevant d'informations sur les démarches à effectuer concernant les plaintes, les ITT, la garde des enfants, les problèmes d'addictions de monsieur ou de madame, le logement et le travail qui, malheureusement, peuvent être mis en péril.

Nos prescripteurs restent : les travailleurs sociaux, les assistantes sociales et hôtesses de l'accueil de la Maison Départementale et des Solidarités de Tournan-en-Brie, les employés des CCAS des communes partenaires, Presles en Brie, Gretz-Armainvilliers, Chaumes en Brie, Verneuil l'Étang, Santeny.

Les trois points d'accueils sont suffisants pour les moyens humains dont nous disposons.

l'accueil principal restant celui de la ville de Gretz-Armainvilliers avec une excellente articulation entre nos services et ceux du CCAS , l'accueil de Chaumes en Brie est fréquenté en dents de scie, par contre l'accueil de Santeny (94) rencontre une bonne progression grâce à une bonne compréhension du personnel attaché au CCAS.

Les accueils téléphoniques ont permis aux citoyens qui travaillaient d'avoir un soutien en dehors des heures de bureaux.

Les problématiques rencontrées sont évoquées sur les schémas ci-dessus.

L'évolution de nos accueils se fait au rythme des restructurations institutionnelles des partenaires, mais aussi de la façon lorsque le citoyen utilise notre association soit pour lui, concernant une nouvelle affaire ou ses amis ou relations qui ont besoin de notre soutien.

Dans le cadre des Droits des Victimes on retrouve, des dossiers de surendettement, des dossiers d'Aide Juridictionnelle mais aussi du Droit à la Famille, du Travail et du Logement.

Le droit du travail est de plus en plus présent, dans ce cas, ce sont les tribunaux des Prud'hommes, le bouche à oreille et les partenaires pré-cités, qui nous orientent les citoyens.

Les problèmes de violences (harcèlements, dépressions, addictions...) sont de plus en plus fréquents et un travail transversal se réalise de mieux en mieux vers les syndicats.

Projet pour l'année 2017:

Accompagnement :

Nous comptons continuer nos actions pour les personnes étant victimes de violences conjugales ou intra-familiales et leurs conséquences, par des accueils dans le cadre d'accès aux droits par un travail social.

Prévention

Nous continuerons à travailler avec l'association Ercinétiq-ue-production à la réalisation de l'exposition inter-active Entre Ciel et Enfer la Drogue afin que les enseignants puissent utiliser depuis leurs classes le contenu de cette exposition, par voie du Net

Notre association remercie pour leurs soutiens :

Les services de la Préfecture de Seine et Marne et tout particulièrement le fonds interministériel de prévention de la délinquance (F I P D).

Monsieur Guy Geoffroy, député de la 9^{ème} circonscription de Seine et Marne et maire de la ville de Combs la ville, pour son écoute de toujours et sa présence physique durant nos actions de prévention.

Monsieur Jean-Paul Garcia maire de la ville de Gretz-Armainvilliers, pour son aide financière mais aussi pour son humanisme et professionnalisme.

Monsieur Dominique Rodriguez, maire de la ville de Presles en Brie faisant partie des plus anciens à adhérer.

Monsieur Jean-Paul Guyonnaud maire de la ville de Chaumes en Brie et Madame Colette Maréchal maire adjointe aux affaires sociales qui constamment favorisent notre travail pour leurs administrés, victimes d'une forme de décentralisation des services sociaux du département.

Monsieur Christian Cibier, maire de la ville de Verneuil l'Étang pour sa confiance et son écoute, en favorisant un travail transversal avec ses services sociaux dont le CCAS de sa ville, nous permettant une meilleure écoute et efficacité pour les plus démunis.

Monsieur Jean Claude Gendronneau maire de la ville de SANTENY , pour la confiance qu'il nous porte.

En résumé, cette année 2016, sur le plan de nos actions, s'est bien déroulée, même si nos moyens financiers sont restés faibles.

Nous espérons que l'année 2017 pourra nous permettre d'effectuer les actions de prévention qui ont commencé en 2016.

Le SEXTANT

Marianne BURGUN Présidente